

DECISION N° **00121**, MINEF/CAB DU **17 JAN. 2013** PORTANT NOMINATION DE MONSIEUR APATA YAVO NICOLAS EN QUALITE DE CHEF DU PROJET « UNE ECOLE / 5 HA DE FORÊT ».

**LE MINISTRE DES EAUX ET FORETS**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2012-40 du 20 janvier 2012 modifiant le décret n° 2011- 402 du 16 novembre 2011 portant organisation du Ministère des Eaux et Forêts ;
- Vu le décret n° 2012-625 du 06 juillet 2012 portant Attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012-1118 du 21 novembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2012-1119 du 22 novembre 2012 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu les nécessités de service ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Monsieur **APATA YAVO Nicolas**, (Matricule 232 841-V), Ingénieur des Eaux et Forêts est nommé Chef du projet « une école, 5 ha de forêt ».

**Article 2 :** L'intéressé est chargé de l'élaboration dans un délai d'un mois des Termes de Références du projet avec un chronogramme précis de mise en œuvre.

**Article 3 :** En relation étroite avec les Directeurs régionaux du Ministère des Eaux et Forêts et des Responsables des écoles concernées du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, de vulgariser ledit projet au sein des écoles en prenant en compte les spécificités liées aux programmes des écoles. A cet effet, ce projet devra être opérationnel dès le mois de mars 2013.

**Article 4 :** Il rendra régulièrement compte de l'évolution dudit projet à Monsieur le Directeur Général des Eaux et Forêts.

**Article 5 :** La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

**Ampliations :**

- Présidence
- Premier Ministre
- SGG
- MINEF CAB
- Tous Ministères
- Tous services MINEF
- Intéressé
- Chrono



**Mathieu Babaud DARRET**